



Trophée des Petits As 2013

ART. 1 – Organisation

- A- Cette épreuve est ouverte à une sélection jeunes de chaque Ligue (ou CSR Bowling d'une ligue multidisciplinaire) et se déroule en triplette mixte.
Chaque équipe est composée obligatoirement de 2 garçons et 1 fille ou 2 filles et 1 garçon appartenant aux catégories suivantes: minime -14ans et cadets -17ans avec possibilité d'incorporer des benjamins(ines) 3ème année. Deux remplaçants sont autorisés par équipe sachant qu'une fille remplace une fille et un garçon remplace un garçon.
- B- La sélection des équipes régionales est faite par chaque Ligue (ou CSR) en s'appuyant sur les structures existantes (ETR ou ERJ).
- C- La compétition se déroule les 22 et 23 Juin 2013 au bowling de **CAISSARGUES**

ART. 2 – Système de jeu

- A- Les équipes régionales sont réparties en deux poules en tenant compte de la moyenne équipe lors de l'inscription, (listing du mois de Mai 2013).
 - Les 10 premières équipes disputent le Trophée des Ligues.
 - Les suivantes disputent le Trophée des Présidents.
 - Cette répartition peut être révisée par le CNB en fonction du nombre d'équipes réellement engagées.
- B- Dans chaque poule, la compétition se déroule en système « round robin », chaque équipe rencontrant successivement toutes les autres. Chaque rencontre se déroule sur une partie scratch avec attribution de points :
 - 3 points par match gagné
 - 2 points en cas d'égalité
 - 1 point par match perdu
- C- Pour le classement final, les équipes à égalité de points sont départagées par le nombre de points acquis lors des confrontations directes, puis par le total des quilles sur l'ensemble de la compétition.
- D- La compétition débute le samedi 22 Juin à 8h30 et se termine, au plus tard, le dimanche après-midi 23 Juin vers 17h30.

ART. 3 – Titres décernés

- A- La meilleure équipe du Trophée des Ligues remporte le Trophée correspondant.
- B- La meilleure équipe du Trophée des Présidents remporte le Trophée correspondant.

ART. 4 – Accessions et relégations.

- A- Chaque saison, les divisions sont redéfinies suivant les moyennes des équipes inscrites.

ART. 5 – Inscriptions

- A- Un bulletin d'inscription est à disposition sur le site fédéral et diffusé aux Ligues. L'inscription définitive avec la composition des équipes doit parvenir au CNB au plus tard le 7 Mai 2013.
- B- Les frais de parties sont à la charge du CNB.
- C- Les frais d'hébergement, de restauration et de transport, sont à la charge des ligues après calcul de mutualisation des frais de carburant et péage et des frais de repas et d'hébergement négociés avec la ligue organisatrice. Les frais de carburant et péage sont calculés suivant les distances relevées sur le site VIAMICHELIN du siège de la ligue au lieu de compétition. Tout dépassement par rapport à cette base, est à la charge de la ligue régionale.
- D- Droit d'inscription par équipe : 35 €.

ART. 6 – Règlements et Réclamations

- A- Tous les règlements généraux de la F.F.B.S.Q. sont applicables à cette compétition.
- B- Tout litige ou réclamation est traité par la Commission des Réclamations composée de trois membres du CN Bowling.
- C- La structure d'appel est le CN Bowling, statuant hors la présence des membres de la Commission.
- D- Le CN Bowling se réserve le droit d'apporter toute modification nécessaire au bon déroulement de l'épreuve.